

LES MOYENS

D'ENTREPRENDRE

9.

AIDE À LA

RECHERCHE IMMOBILIÈRE

FONCTIONNEMENT

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

Aux entreprises qui cherchent à s'implanter dans une zone d'activité. GrandAngoulême propose une aide spécifique destinée à la recherche immobilière.

Cet accompagnement se compose de plusieurs étapes :

1. Lors d'un premier rendez-vous avec le GrandAngoulême, le chef d'entreprises exprime le projet envisagé et les besoins associés, par exemple : superficie du bâtiment et du terrain, secteur géographique ou zone d'activité souhaitée... Un calendrier prévisionnel est ensuite défini.
2. Dans un second temps le GrandAngoulême propose des terrains. Si l'un d'eux convient, les étapes suivantes sont : vente du terrain, permis de construire, travaux...

GrandAngoulême accompagne l'entreprise dans toutes les démarches pour l'implantation.



CONTACT

Maison de l'entreprendre
05 16 53 02 30
entreprendre@grandangouleme.fr